

RÉVEILLONS! Annecy!

Bonjour,

Je me permets de vous faire un courrier récapitulatif de nos échanges, en espérant qu'il vous permettra de clarifier notre positionnement.

Vous nous avez interpellés concernant notre engagement sur la sortie des véhicules polluants à Annecy et nous ne pouvons qu'adhérer à cette ambition. La question est de savoir comment nous comptons nous y prendre, dans quels délais et avec quels moyens.

Nous sommes attachés à promouvoir une écologie qui transforme les pratiques, mais qui soit également garante de justice sociale. C'est une leçon que chaque candidat devrait garder en mémoire, suite à la crise des gilets jaunes. Ce principe d'action politique nous semble d'autant plus crucial en Haute-Savoie où les inégalités sont plus criantes qu'ailleurs.

La Haute-Savoie est aussi un des départements français où l'équipement automobile est un des plus importants de France. La grande majorité des foyers possède au moins deux voitures. **Cette situation est le fruit d'une politique municipale et départementale qui a promu, depuis les Trente Glorieuses, une politique de transports tournée sur le tout voiture.** Ces choix ont eu des conséquences majeures sur les habitudes de mobilité des annéciens et la ville accuse **un retard considérable en matière d'utilisations des transports en commun** (6,5% alors que la moyenne des agglomérations avoisine a minima à 13 ou 14%) et **en matière de mobilité douce** (2% seulement de déplacements à vélo dans une ville tournée vers le sport, ce n'est pas un exploit, alors que les villes françaises les plus performantes sont à plus de 12%).

Cette situation s'explique par plusieurs facteurs :

> **des investissements considérables qui ont facilité l'usage de la voiture.** A l'heure actuelle, une convention de financement de près d'un demi-milliard d'euros lie le Département et le Grand Annecy pour des investissements routiers (Tunnel sous Semnoz, ...)

> **des infrastructures cyclables** qui sont essentiellement centrées sur les besoins du cyclotouriste et **qui ne sécurisent pas les parcours au quotidien dans la ville.**

> **une insuffisance de financement des transports en commun.** Longtemps maintenue à 0,9% de la masse salariale des entreprises de 11 salariés et plus, le Grand Annecy a décidé de la monter à 1,2% il y a deux ans, alors que 64% des agglomérations françaises sont au taux maximal de 2%.

> il s'en suit **un réseau insuffisant, dont la plupart des lignes passent par la gare et qui ne permet pas de faire concurrence à la voiture individuelle** (Il faut encore près d'une heure pour rallier Poisy/Les Creusettes au Parc des Glaisins en transports en commun, ou Pringy au Parc Altais, ou Seynod au campus universitaire).

Pour toutes ces raisons, il nous semblerait illusoire et irresponsable de s'engager sur une sortie des diesels en 2025. **Nous ne pouvons nous engager à résoudre en un mandat les problèmes générés par des décennies de mandat d'élus qui ont promu le tout voiture sur notre territoire.**

Nous pouvons en revanche, nous engager sur une sortie complète des moteurs thermiques (diesel et essence) du centre ville en 2030. Cet engagement pourra être rendu possible par l'approche suivante :

l'arrêt immédiat du projet de Tunnel sous Semnoz et la dénonciation de la convention avec le département sur le développement des infrastructures routières

l'arrêt immédiat du projet de construction du Parking de la Préfecture, dont la mise en service aboutirait à la circulation d'environ 2500 véhicules supplémentaires par jour en centre ville.

le développement d'un réseau de transports en commun accessible depuis des P+R à l'entrée de la ville (Seynod, Pringy, Périclès-Metz-Tessy (Change), Epagny-La Balme, Poisy, Marquisats, Annecy le Vieux- Sur les Bois)

le développement de voies sécurisées pour les vélos dans la ville (6 voies express vélos visibles sur la carte sur notre programme en ligne).

l'installation de box-vélos sécurisées partout sur Annecy, et notamment dans les anciens ensemble d'immeubles qui n'ont pas de locaux à vélos

accompagner les foyers sur la mutation de leur véhicule: Augmenter l'offre de location longue durée de Velonecy avec davantage de VAE, des vélos-cargo et des carrioles (la grande majorité de ces déplacements est inférieur à 8 km et est donc adaptée au déplacement à vélo électrique, dès lors que les infrastructures sont sécurisées), et ouvrir des antennes supplémentaires de Velonecy sur Annecy

accompagner les PME à l'acquisition de véhicules électriques (en particulier les artisans, livreurs qui se déplacent fréquemment en ville)

une fois que ces mesures alternatives à la voiture individuelle seront mises en place, nous pourrons étendre progressivement les zones à faibles émissions et les zones de rencontre limitées à 20km/h en centre ville, et redonner aux habitants et aux touristes la possibilité de se promener en toute quiétude au bord du lac et dans le centre historique. Mais cette démarche ne pourra se faire que sur deux mandats.

Sur le premier mandat, nous allons étendre les zones de rencontre, présentées sous la forme "circulation apaisée" sur la carte du programme en ligne. Ce sont des zones limitées à 20km/h qui sont soit réservées aux seuls riverains, vélos, piétons et véhicules autorisés, soit élargies aux transports en commun. Ces zones seront réalisées au cours de notre premier mandat. Notez parmi ces zones l'Avenue d'Albigny, ce qui apportera un gain en matière de cadre de vie et aux riverains, aux Annéciens et aux touristes qui pourront profiter en toute quiétude des bords du Lac.

A l'issue de ce premier mandat, nous estimons que nous proposerons suffisamment d'alternatives à la voiture individuelle pour étendre la Zone à Faibles Emissions à la partie grisée (hors rues piétonnes et zones de rencontres).

Le parc des Glaisins sera inclus dans cette ZFE, parallèlement à la création d'un P+R et de rotations de bus desservant tout le parc

Il nous paraît irréaliste d'étendre sur tout Annecy nouvelle commune (allant de Balmont le plus au sud, à Ferrières le plus au nord), ces ZFE dès lors qu'il existe très peu d'axes de transit pour les touristes et les pendulaires. Par exemple, étendre la ZFE du centre ville jusqu'à Seynod centre en incluant l'axe du Rhône et l'autopont, ou encore l'avenue d'Aix-les-Bains jusqu'au rond-point du Pont-Neuf, empêcherait tout transit pour un grand nombre d'habitants à court terme. Cela ne sera possible qu'une fois que la majeure partie des habitants aura pu s'acquitter des vignettes crit'air qui permettent de circuler pendant les pics de pollution. Tout notre objectif est de diminuer drastiquement ces épisodes.

Cette phase permettra de préparer la sortie des véhicules thermiques à l'issue de notre deuxième mandat sur cette zone et nous pourrons dès lors étendre de nouvelles ZFE pour les préparer à la sortie du moteur thermique ensuite.

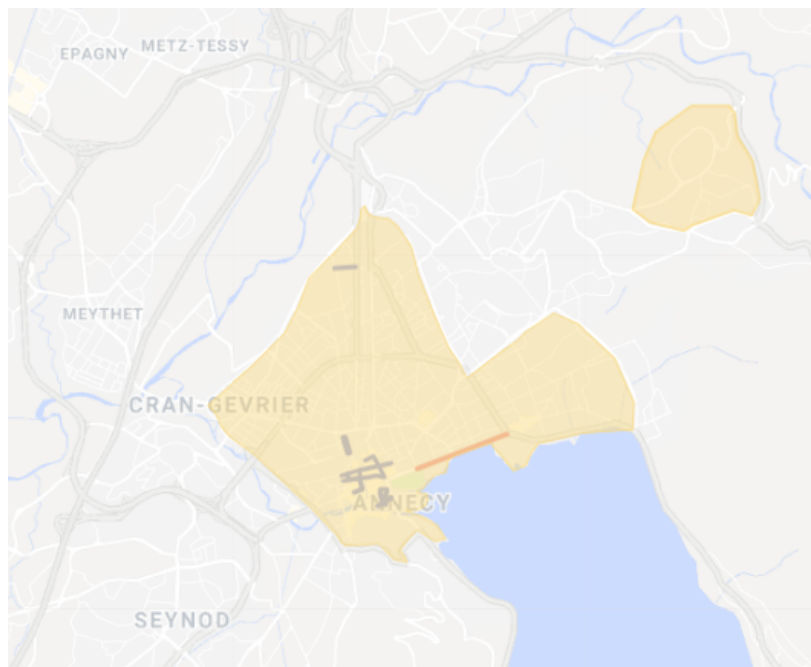
Nous pourrons financer ces mesures par une **réorientation des investissements routiers sur des infrastructures en site propre pour les transports en commun et les vélos, réduction de l'entretien des voies routières** qui seront moins sollicitées.

Nous estimons que cette politique pragmatique est la seule à même de concilier lutte contre le changement climatique et justice sociale, accompagnement des changements de comportements et mise en adéquation des moyens pour y parvenir. Elle est la seule à pouvoir concilier contraintes budgétaires, planification sur le temps long des investissements et bonification des effets pour les habitants qui retrouveront des gains de pouvoir d'achat et de qualité de vie, et pour l'environnement.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur ce projet et nous espérons vivement avoir répondu à vos attentes.

L'équipe de Réveillons Annecy

ZFE : en orange (une partie d'Annecy + Parc des Glaisins)



traits grisés : zone de rencontre ou nouvelles rues piétonnes

